

Saisine 2002-32

Saisine du 29 novembre 2002 de M. Noël Mamère,
député de la Gironde.

► LES FAITS

M. D., enquêteur de police à Nice se plaint des mesures (1998 à mai 2001) dont il a fait l'objet de la part de sa hiérarchie.

Réponse de la Commission en date du 18 décembre 2002 : hors délai.

En application de l'article 4 de la loi du 6 juin 2000.